



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# NOUVEAUTÉS RS 2020

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



**LEPAPE**  
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



MINISTÈRE  
DES SPORTS

# NOUVEAUTES RS 2020

## NOUVELLES ÉPREUVES

### VETATHLON / CYCLATHLON



VETATHLON = Parcours hors route  
CYCLATHLON = Parcours sur route  
Ordre de course : Vélo – Course à Pied  
Départ: Rolling start ou CLM individuel

## CONTRÔLE TRANSITION

### Annexe 1 : Les contrôles à l'entrée de l'Aire de Transition

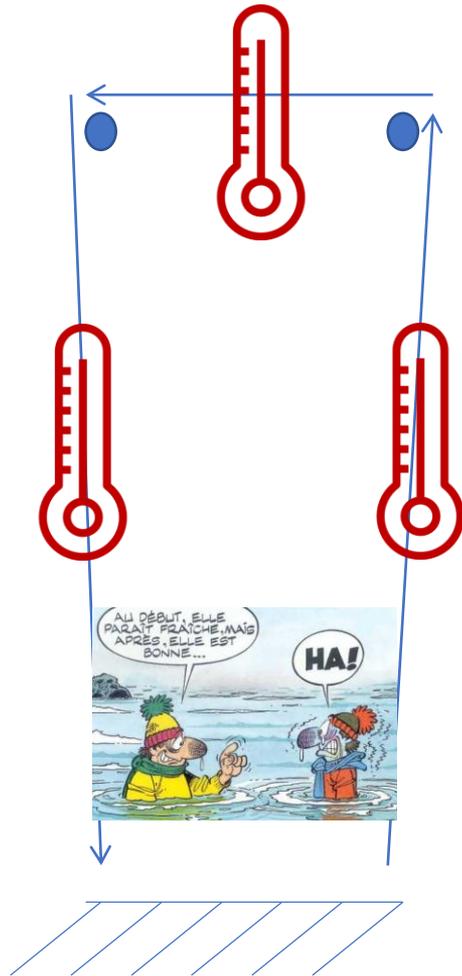
Les arbitres **peuvent valider** le matériel suivant :

- Dossard attaché par trois points ou système équivalent
- Casque homologué jugulaire attachée et **ajustée**
- Vélo
  - Identification (Plaque cadre)
  - Système de freinage (1 par roue)
  - Protection du guidon (Extrémités tubes protégées)
- Caméra selon règle ITU (Aspect sécurité)

Dans le cas de course avec Aspiration-Abri autorisée, les points suivants s'ajoutent :

- Prolongateurs (pontés par système du commerce et adaptés à la longueur maxi autorisée c'est-à-dire les leviers de freinage)
- Nombre de rayons (16 rayons minimum)

## NATATION



**Prise de Température**

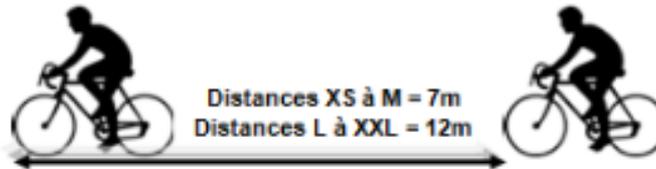
**Le relevé le plus bas** sera pris en compte



**Bonnet non obligatoirement numéroté mais obligatoirement fourni par l'organisation**

## ASPIRATION ABRI

Distance entre vélos :



Distance entre moto et vélo :



**Afin de s'aligner sur les règles internationales**

Distance entre équipes :



Distance entre véhicule et vélo :



## PÉNALITÉ

	Zone de pénalité	
	<p><b>Carton bleu</b></p> 	<p>Distances XS et S -&gt; 1 min Distance M -&gt; 2 min Distances L, XL, XXL -&gt; 5 min</p>

*L'athlète pénalisé entre dans la zone de pénalité, descend du vélo et informe l'arbitre de son numéro de course ainsi que du nombre de pénalité à effectuer.*

*Si l'athlète quitte la zone pendant la pénalité, l'arbitre lui demandera de revenir et le temps sera suspendu.*

*Dans la zone de pénalité, **les athlètes ne peuvent consommer que la nourriture et/ou l'eau qui se trouve sur leur vélo ou leur personne.***

*Il est interdit aux athlètes d'utiliser les toilettes pendant qu'ils réalisent une pénalité.*

*Le temps de la pénalité sera suspendu lors de l'utilisation des toilettes.*

*Il est interdit de modifier l'équipement ou d'effectuer tout type de maintenance du vélo lors du temps de pénalité.*